



Droits de l'huissier de justice

Par **gerry**, le **16/11/2010** à **14:55**

Bonjour,

Je suis actuellement sous une ordonnance de justice à verser à un créancier 13200€ et l'huissier m'avait donné 8 jours pour le faire. Bien évidemment je n'ai pu m'acquitter de cette dette.

L'huissier s'est alors mis en tête de me harceler en venant sur mon lieu de travail, en a-t-il le droit et si non, quel recours ai-je ?

Par **mimi493**, le **16/11/2010** à **15:03**

Ordonnance de quoi ?

si c'est une injonction de payer, avez-vous fait opposition ?